



2875 avenue Granada
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1Y1
Tél. : 819-797-4144 / Téléc. : 819-792-2306

GRANADA GOLD MODIFIE SES BILLETS CONVERTIBLES ET CONCLUT DES ENTENTES VISANT L'ÉMISSION D'ACTION EN RÈGLEMENT DE DETTES

Le 22 décembre 2017, Granada Gold Mine Inc. (TSX-V : GGM) (« Granada Gold » ou la « Société ») annonce la conclusion d'une entente avec les deux détenteurs de billets convertibles garantis d'un montant global de 250 000 \$ (les « billets ») visant à modifier les modalités de conversion des billets à la lumière du récent regroupement d'actions de Granada Gold sur une base 1 : 8. Les billets ont une durée de trois ans et portent intérêt à un taux annuel de 8 %, payable à l'échéance. Après modification, les détenteurs des billets auront le droit, à leur gré, de convertir le montant en capital des billets en unités au prix de 0,25 \$ par unité. Chaque unité se composera d'une action ordinaire de Granada Gold et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Après modification, chaque bon de souscription confèrera au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,35 \$ pour une période de deux ans suivant la date d'émission.

Avant la modification, sur une base post-regroupement, le prix de conversion des billets était de 0,40 \$ et le prix d'exercice des bons de souscription était de 0,60 \$. La modification des billets demeure conditionnelle à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Si le montant total en capital des billets est converti en unités, Granada Gold émettra un total de 1 000 000 unités aux deux détenteurs de billets.

Granada Gold annonce aussi la conclusion d'ententes avec deux de ses créanciers, visant à convertir un montant total de 1 128 066 \$ de la dette de Granada Gold en actions. En effet, Granada Gold a conclu une entente avec un créancier sans lien de dépendance qui a prêté la somme de 600 000 \$ à la Société. Les parties ont convenu que le créancier aura le droit, à son gré, de convertir le prêt de 600 000 \$ en unités au prix de 0,25 \$ par unité. Chaque unité se composera d'une action ordinaire de Granada Gold et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription confèrera au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,35 \$ pour une période de deux ans suivant la date d'émission. Si le montant total en capital du prêt est converti en unités, Granada Gold émettra 2 400 000 unités au créancier.

Granada Gold a aussi conclu une entente avec un créancier ayant un lien de dépendance qui a prêté la somme de 100 000 \$ à Granada Gold. Les parties ont convenu que le créancier aura le droit, à son gré, de convertir le prêt de 100 000 \$ en actions ordinaires de Granada Gold au prix de 0,25 \$ par action. Les parties ont aussi convenu que le créancier ayant un lien de dépendance aura le droit, à son gré, de convertir environ 428 000 \$ payable au

créancier pour un prêt d'équipement à Granada Gold en actions ordinaires de la Société au prix de 0,25 \$ par action. Si le montant total en capital du prêt et de la dette sont convertis en unités, Granada Gold émettra environ 2 112 000 actions au créancier.

Les ententes visant l'émission d'actions en règlement de dettes mentionnées ci-dessus demeurent conditionnelles à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

À propos de Granada Gold Mine Inc.

Granada Gold Mine Inc. développe la propriété aurifère Granada près de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété englobe l'ancienne mine d'or de Granada, qui a produit plus de 50 000 onces d'or dans les années 1930, avant qu'un incendie ne détruise les installations en surface. La très prolifique Faille de Cadillac traverse la partie nord de la propriété. Plus de 50 millions d'onces d'or ont été produites au cours du dernier siècle le long de cette faille, qui s'étire de Val-d'Or à Rouyn-Noranda.

Une mise à jour de l'estimation des ressources minérales et un bloc modèle révisé, datés du 30 juin 2017 avec une date d'effet au 16 mai 2017, inclut la première estimation significative de ressources à haute teneur en or découvertes dans des zones en profondeur, immédiatement au nord du gîte exploitable par fosse de la zone LONG Bars.

Une première estimation de ressources souterraines présumées de **10 386 500** tonnes à une teneur de **4,56 g/t Au** selon un seuil de coupure de **1,5 g/t (1,5 Moz Au)** a été définie sur une étendue latérale de **600** mètres au nord de la découverte initiale à faible profondeur à Granada. Les ressources définies dans la fosse sont estimées à **625 000** onces mesurées à une teneur de **1,14 g/t Au** et **182 700** onces indiquées à une teneur de **1,26 g/t Au** selon un seuil de coupure de **0,39 g/t Au (807 700 onces M&I à 1,16 g/t Au)**, ce qui représente une augmentation considérable des estimations du bloc modèle à Granada relativement au bloc modèle de 2012.

La Société a obtenu tous les permis requis pour la première phase d'exploitation minière, le « démarrage graduel »; les travaux de décapage ont d'ailleurs déjà débuté à cet effet. La Société mène aussi une campagne de forage d'exploration en vue d'accroître les ressources minérales sur la propriété. De plus amples renseignements sont disponibles au : www.granadagoldmine.com.

« Frank J. Basa »

Frank J. Basa P. Eng.
Président et chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Frank J. Basa, P. Eng., président et chef de la direction, au : 1-819-797-4144 ou
Wayne Cheveldayoff, Relations avec les investisseurs, au : 416-710-2410 ou par courriel au :
waynecheveldayoff@gmail.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué peut renfermer des énoncés prospectifs incluant, sans s'y limiter, des commentaires portant sur le calendrier et le contenu des programmes de travaux à venir, les interprétations géologiques, l'obtention de titres de propriété, les procédés potentiels de récupération minérale, etc. Les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futures et par conséquent, impliquent des risques et des incertitudes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats présentement anticipés dans de tels énoncés.